



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

Communiqué de presse

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 29 avril 2019 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,407 par action, soit € 1,19 net par action après retenue à la source de 15 %. Le coupon n° 9 sera payable à partir du 15 mai 2019 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a renouvelé les mandats de François TESCH, Pierre DRION, François GILLET, John PENNING, Jo SANTINO et Frank WAGENER.

Le Conseil d'administration a reconduit Jacquot SCHWERTZER dans sa fonction d'Administrateur-délégué et François TESCH dans sa fonction de Président exécutif.

Le rapport annuel 2018 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société.

Le Conseil d'administration

Leudelange, le 29 avril 2019

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.luxempart.lu.
Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - luxempart@luxempart.lu